

Propositions motions de CA

Motion

Pour le retrait de la réforme Macron des LP CA du Lycée.....

Les membres du CA du LP réunis le dénoncent toujours le projet de réforme structurelle des lycées professionnels qui met en grave danger l'avenir scolaire et professionnel des jeunes et va encore engendrer de nombreuses suppressions de postes chez les personnels dans les années à venir.

Quatre ans après la réforme précédente et après des mois de tergiversations, une nouvelle réforme est mise en œuvre sans même réaliser un état des lieux de l'enseignement professionnel.

L'idée d'augmenter les PFMP, qui avait été écartée car rejetée par l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, demeure. En effet, dès 2024, il est envisagé, de moduler les PFMP en fonction du parcours en terminale : les élèves ayant opté pour le module « insertion professionnelle » effectueront 12 semaines de stages, dont la majorité après le passage des examens désormais programmés en mars, pendant que les autres auront des cours supplémentaires pour les préparer à la poursuite d'études, ce qui va totalement déstructurer cette année cruciale et risque de faire bondir le taux d'absentéisme chez nos élèves.

La gratification tant médiatisée, financée par de l'argent public, s'applique depuis septembre 2023. Elle est différente selon le niveau et l'année de formation et surtout équivaut à seulement 2,85 € de l'heure, un tarif indigne pour des élèves déjà quasi autonomes en terminale alors qu'actuellement, au-delà de 8 semaines de stages, ils doivent déjà être rémunérés par l'entreprise, qui désormais bénéficiera pendant 12 semaines d'une main d'œuvre formée et totalement gratuite, encore mieux qu'un apprenti.

Les filières qui, selon le ministère, ne « mèneraient à rien » (essentiellement dans le tertiaire) seront supprimées. Pour les remplacer, les ministres évoquent la mise en place de filières industrielles, qui ont souvent du mal à recruter. Mais forcer des jeunes à aller dans ces formations ne règlera rien. Plutôt que de rendre attractives les formations industrielles et l'industrie elle-même, le gouvernement joue la contrainte, ce qui est une catastrophe pédagogique déjà constatée dans de nombreux LP où, faute de places, des élèves sont envoyés suivre des formations qui ne les intéressent pas. En attendant, depuis des années ont été fermées des formations porteuses d'emploi dans l'aide à la personne, la chaudronnerie ou l'usinage. L'offre de formation sera revue régulièrement selon les besoins des territoires : les Régions apprécieront les coûts supportés par les plateaux techniques installés puis désinstallés selon le vent à quelques années d'intervalle.

De nouvelles missions sont imposées aux enseignants au prétexte d'une augmentation salariale (en fait une prime qui ne compte pas pour le calcul de la retraite). Parmi celles-ci, le remplacement des professeurs absents : un collègue malade quelques jours peut être remplacé par des collègues d'autres matières. Un prof d'anglais qui remplace un prof de maths, ça ne garantit pas que le programme de maths soit terminé en fin d'année. Surtout, cela masque le problème principal : l'absence de remplaçants pour les absences de longue durée et le manque de PLP dans certaines matières, tant le recrutement est devenu difficile avec la dégradation des conditions de travail.

Cette réforme brutale va complètement désorganiser les lycées, limiter les possibilités d'émancipation des élèves et risque de fragiliser davantage les conditions de travail, et même

d'emploi de nombreux personnels des lycées professionnels, sans compter l'augmentation des risques psycho-sociaux liés à cette transformation radicale de leur métier.
Par conséquent, nous exigeons toujours le retrait de cette contre-réforme des lycées professionnels.

Motion

Retrait de la réforme Macron des lycées professionnels

Les membres du CA du LP réunis le dénoncent la réforme structurelle des lycées professionnels qui met en grave danger l'avenir scolaire et professionnel des jeunes et engendrera des suppressions de postes chez les personnels.

L'augmentation de 50 % des PFMP en terminale va diminuer d'autant les heures d'enseignement dans l'établissement pour les élèves ce qui compromet gravement leur possibilité de réussir aux examens et de poursuivre leurs études.

Pour nous, chaque élève, peu importe son lieu de vie et de scolarité doit bénéficier des mêmes horaires de cours pour accéder à un même diplôme. Et toutes les disciplines doivent être enseignées car elles jouent toutes un rôle essentiel dans leur formation professionnelle et citoyenne. Le cadre national des grilles horaires doit être maintenu pour garantir des diplômes nationaux assurant une qualification reconnue.

Les fermetures et ouvertures de filières dans les établissements seraient décidées uniquement au prisme des besoins locaux de proximité ce qui, pour nos élèves, va considérablement réduire leur choix de formation. Les enseignant·es seront quant à eux sommé·es de se reconvertir.

Cette réforme constitue un danger pour l'avenir des élèves et une véritable remise en cause d'un des piliers de l'école Républicaine, l'égalité entre tous les jeunes.

Motion

Contre les expérimentations de la réforme Macron des lycées professionnels

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des lycées professionnels, le ministère veut mener des « expérimentations d'établissements » en 2023-2024.

Sous couvert d'autonomie renforcée, la ministre déléguée persiste à vouloir augmenter les PFMP en terminale, ne pas respecter les grilles horaires disciplinaires nationales ou renforcer les dispositifs de la transformation Blanquer de la voie professionnelle.

Pour nous, chaque élève, peu importe son lieu de vie et de scolarité, doit bénéficier des mêmes horaires de cours pour accéder à un même diplôme. Et toutes les disciplines doivent être enseignées car elles jouent toutes un rôle essentiel dans leur formation professionnelle et citoyenne. Le cadre national des grilles horaires doit donc être préservé pour garantir des diplômes nationaux assurant une qualification reconnue. De plus, nous condamnons cette habitude prise par le ministère de généraliser les expérimentations sans, au préalable, en avoir dressé des bilans rigoureux (familles de métiers, CLA, bac pro 3 ans...).

Pour toutes ces raisons et dès à présent, les membres du conseil d'administration du LP/LPO/EREA..... déclarent refuser ces expérimentations qui constitueraient un danger pour

l'avenir de nos élèves et contribueraient à faire exploser le cadre réglementaire des formations et à terme le statut des enseignants.

Motion

Refuser le Pacte pour sauver nos LP !

Les membres du CA du LP réunis le dénoncent le choix du déploiement de la réforme du lycée professionnel à coup de Pacte au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation, d'une dégradation des collectifs de travail et d'organisation de nos établissements.

L'intersyndicale / les personnels du LP..... refuse le pacte PLP pour trois raisons essentielles. D'une part, le Pacte est le bras armé de la réforme contestée par les personnels et les fédérations de parents. La quasi-totalité des missions du pacte sont orientées vers le déploiement de cette réforme qui présente des dangers avérés pour l'avenir des lycées pros: fermetures brutales de filières, réorganisation de la classe de terminale avec réductions des horaires disciplinaires, externalisation du décrochage scolaire...

D'autre part, il ne répond pas, dans un contexte de forte inflation, aux exigences de revalorisation salariale nécessaires pour toutes et tous. La revalorisation «socle» avec le doublement de ISOE, est insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs décennies.

Enfin, il constitue une attaque sur notre statut. La surcharge de travail occasionnée par le Pacte sera bien réelle et se fera au détriment de nos métiers et de nos élèves. Nos obligations réglementaires de service vont voler en éclats avec pour conséquence l'annualisation de nos services.

Nous considérons que le Pacte va dégrader le fonctionnement des lycées professionnels et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels et des établissements. Les inégalités salariales femmes/hommes vont aussi exploser.

Nous serons très vigilants à ce qu'aucune pression ni chantage ne soit déployés pour imposer le Pacte.